

Au secours des contribuables âgés



Le remplissage d'une déclaration d'impôt pour les seniors prend parfois moins d'une heure à Pierre Varenne, qui en profite pour discuter et échanger en parallèle. © Alain Wicht

Publié le 02.03.2022

Des bénévoles de Pro Senectute aident les seniors à remplir leur déclaration d'impôt

LISE-MARIE PILLER

Bénévolat » Quel est le cauchemar de certains seniors? Remplir une déclaration d'impôt, selon Pierre Varenne, un habitant de Neyruz fraîchement retraité. C'est pourquoi il va au secours de ces Fribourgeois, muni de son ordinateur portable et de son esprit affûté. Il consacre à sa mission une journée par semaine entre février et fin avril, où il effectue en moyenne cinq visites.

L'action est pilotée par la **fondation Pro Senectute Fribourg**. Elle rassemble vingt bénévoles connaissant bien le milieu ou étant habitués à remplir des déclarations d'impôt pour d'autres personnes. «Environ 1000 déclarations sont remplies par année. En 2022, nous avons déjà quasiment 800 rendez-vous», précise la responsable du projet, Chloé Manz.

Peur de faire faux

1000

déclarations
d'impôts
remplies par
an par Pro
Senectute

En cette frisque matinée, Pierre Varenne se trouve chez une habitante de Marly. Une pile d'enveloppes est posée sur un bureau, dans une petite pièce où le soleil entre à flot. «C'est la situation idéale, tout est préparé», félicite-t-il, précisant qu'une liste avec les justificatifs à avoir est envoyée à l'avance aux seniors. Ce qui ne l'empêche pas de se retrouver parfois devant un méli-mélo de documents, ou de partir à la chasse aux justificatifs.

La retraitée est bien contente de cette aide: «Je trouve que remplir une déclaration d'impôt est compliqué», confie-t-elle. Avant, c'était un ami puis son mari, aujourd'hui dans l'incapacité de le faire, qui s'en chargeaient. Pierre Varenne confirme que ce cas de figure est courant. De nombreux seniors qu'il a aidés – souvent des dames – ne se sont jamais prêtés eux-mêmes à l'exercice et sont paniqués à l'idée de le faire. Certains sont aussi peu familiers de l'ordinateur.

Le bénévole avance vite et bien: «Je reprends les données de l'année passée. Souvent, il n'y a pas beaucoup de changements», commente-t-il, tandis que ses doigts cliquettent sur le clavier. Il pose des questions («Vous avez toujours une voiture?»), donne des consignes («Ces enveloppes, vous pouvez les mettre loin»), explique («Je vais emmener cette facture pour la scanner»). Si le logiciel qu'il utilise

ressemble beaucoup à Fritax, permettant le dépôt électronique, c'est un équivalent. «Il s'agit d'une version licenciée que nous avons commandée auprès d'une entreprise, car il n'était pas possible d'utiliser Fritax pour remplir autant de déclarations d'impôt», explique Chloé Manz.

Rendre service

A l'observer, on croirait que Pierre Varenne travaillait lui-même pour le Service cantonal des contributions. Mais il dirigeait le centre Michelin Recherche et technique, à Givisiez. «En tant que patron, j'étais tenu de faire quelques déclarations d'impôt. Ce n'est pas très compliqué à faire. C'est lorsque je suis arrivé à la retraite que je me suis dit que je pouvais essayer de rendre service.» Il n'a pas spécialement dû se former pour aider les seniors. Tout juste a-t-il appelé une fois le service des contributions pour avoir des éclaircissements sur des frais médicaux.

«Le plus gros risque est que je ne déclare pas quelque chose car je n'en ai pas connaissance. Pour les seniors, ce n'est pas la volonté de cacher ou soustraire quoi que ce soit, ce sont des oublis»

Pierre Varenne



Il y a quand même des spécificités: si un des conjoints décède au cours de l'année, il faut remplir une déclaration au nom du couple jusqu'à la date du décès, puis une deuxième au nom de la personne qui reste, jusqu'à la fin de l'année fiscale. «Le plus gros risque est que je ne déclare pas quelque chose car je n'en ai pas connaissance. Pour les seniors, ce n'est pas la volonté de cacher ou soustraire quoi que ce soit, ce sont des oublis», assure-t-il.

Confidentialité garantie

Pierre Varenne précise qu'il a signé une convention avec Pro Senectute où il s'engage à garder le secret sur les informations personnelles et bancaires. Et parfois, la conversation dérive sur d'autres thèmes que les chiffres. Avec la retraitée de Marly, il découvre une connaissance commune: un Singinois spécialiste d'un mets nommé «Vor Essen», où l'on trouve notamment des abats. «C'est pour cela que je préfère aller à domicile (plutôt que de faire venir les gens dans les locaux de Pro Senectute ou dans divers lieux mis à disposition dans le canton, ndlr). Cela permet d'avoir un partage. Je ne veux pas dire que c'est la visite de la semaine pour certains, mais presque», indique Pierre Varenne.

De son côté, la retraitée est ravie, n'en revenant pas de ne pas avoir à envoyer sa déclaration. C'est Pierre Varenne qui le fera et qui lui postera une version imprimée. Et de réaliser: «Il n'y a rien de compliqué. Je pourrais remplir ma déclaration moi-même.»

Lors d'une des visites de l'après-midi chez une octogénaire ayant des problèmes de vue, la discussion ira de souvenirs du Carnaval de Venise aux soucis de santé en passant par Monseigneur Charrière, évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg de 1945 à 1970. Par contre, il manque un des documents indispensables pour obtenir une déduction. Pierre Varenne tentera de le demander à la caisse de compensation.
